

RAPPORT DE PRODUIT TYPE

La Société : **ELITIS, SAS**
2 BIS RUE JEAN RODIER
FR-31400 TOULOUSE

Conformément au Règlement (UE) n° 305/2011 qui établit les conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction, a effectué les tests de type de réaction au feu sur :



aitex
textile research institute

Laboratoire d'essai notifié N° 0161

Document N° 21AN1866

Conformément aux conditions établies pour le marquage CE décrites dans l'Annexe ZA de la norme harmonisée de produit EN 15102:2007+A1:2011, le laboratoire notifié déclare dans son rapport de classification de produit type n° 2021AN1866, que le **revêtement mural et de plafonds** référencé comme :

“RM 1007”

a été l'objet d'un essai conformément aux conditions mentionnées dans la norme de produit, en étant classifié selon la norme EN 13501-1:2018 comme :

“C-s1,d0”

Les détails du produit, les essais et le champ d'application de la classification sont déclarés dans l'annexe A du présent document.

Alcoy, le 13 septembre 2021

Celia Dolçà
RESPONSABLE LAB. COMPORTEMENT AU FEU

RAPPORT DE PRODUIT TYPE – Annexe A

A.1 DONNÉES DU PRODUIT CLASSIFIÉ

A.1.1 Généralités :

Revêtements muraux décoratifs en forme de rouleaux ou de panneaux, pour leur mise en place, au moyen d'un adhésif, sur des parois internes, divisions ou toits, dont la principale finalité est de décorer.

A.1.2 Description du produit apportée par le demandeur :

Composition	Couche 1 : 23 % fils métalliques, 37 % abaca, 16 % polyester, 16 % fils papier, 8 % raphia Couche 2 : 100 % non tissé
Grammage	Couche 2 : 120 g/m ²
Épaisseur	Couche 1 : 0,8 mm Couche 2 : 0,1 mm

A.2 RÉSULTAT DE LA CLASSIFICATION

Identification du laboratoire	Référence du produit	N° de référence du rapport	Classification obtenue
AITEX	RM 1007	2021AN1866	C-s1,d0

A.3 CHAMP D'APPLICATION DE LA CLASSIFICATION

Cette classification peut être affectée si l'un des paramètres d'influence suivants est modifié :

A.2.1. Paramètres du produit qui ont une influence sur les prestations de réaction au feu selon la EN 15102:2007+A1:2011, tableau B1 :

Épaisseur et masse par mètre carré	Les deux paramètres sont, en principe, en corrélation. Par conséquent, on considère d'abord la masse par mètre carré, quand on réalise des essais pour une application étendue. Si les résultats ne sont pas en corrélation, on considère l'épaisseur, de manière séparée par rapport à la masse par mètre carré.
------------------------------------	---

A.2.2. Paramètres d'application d'utilisation finale selon la EN 15102:2007+A1:2011, tableau B2 :

Substrat et construction sous-jacente	Application sur n'importe quel substrat normalisé en fibrociment avec une densité égale ou supérieure à (1800 ± 200 kg/m ³) avec une épaisseur minimale de 8 ± 2 mm et réaction au feu A1 et A2-s1,d0
Méthode de montage et fixation	Directement collé au substrat en utilisant 250g/m ² de colle cellulosique
Joints	Joints autorisés : verticaux

A.4 LIMITATIONS

La classification attribuée au produit dans ce rapport est appropriée pour que le fabricant réalise une déclaration de prestations dans le contexte d'une évaluation de l'attestation de prestations système 3 et pour le marquage CE sous le Règlement des produits de construction conformément à la section ZA de la norme harmonisée de produit EN 15102.

Le fabricant a réalisé une déclaration qui est archivée, confirmant que le produit conçu ne nécessite pas un processus spécifique, des procédures ou étapes (par exemple, aucun retardateur de flamme n'est ajouté, le contenu organique n'est pas limité, aucun remplissage n'est ajouté) utilisés afin de renforcer le comportement face au feu pour obtenir la classification. En conséquence, le fabricant conclut que le système d'évaluation de la conformité 3 est approprié.

Le laboratoire d'essai n'a pas pris part à l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il dispose des références appropriées du système de contrôle de la production du fabricant qui indiquent l'identification et la traçabilité.